

### REPUBLIQUE FRANÇAISE Département de la Seine-Saint-Denis

# Ville de Vaujours

### **DECLARATION PREALABLE DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Service Urbanisme Réf.: DB/ST/EH/JM

Demande déposée le 13/09/2021 N° DP 093 074 21 C0057 Par :: MONSIEL Surface de plancher Demeurant à : créée: Nb de logements: Nb de bâtiments: Pour : ISOLATION PAR L'EXTERIEUR **Destination: HABITATION** Sur un terrain sis à 179 RUE DE SAVOIE - 93410 VAUJOURS Cadastre : **B 1023** 

### ARRETE MUNICIPAL tendant à la décision de NON-OPPOSITION n°21/361

### Monsieur.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code l'Urbanisme, notamment ses articles L.421-1 et suivants, et R.423-1 et suivants ; Vu le plan local d'urbanisme adopté le 19 décembre 2017 en application de l'article L 153-1 et suivants du code de l'urbanisme ;

Vu la déclaration préalable susvisée.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que les travaux décrits ci-dessus peuvent être exécutés sous réserve de prendre en considération les prescriptions ci-dessous :

### -ARRETE-

Article 1: Les travaux devront être conformes au projet joint :

Article 2: Le formulaire CERFA de Déclaration d'Achèvement et Attestant la Conformité des Travaux (DAACT) n°13408\*05 est à transmettre en Mairie dûment complété et signé en trois exemplaires au moment correspondant (achèvement du chantier).

Article 3: Tous travaux ou installations prévus en bordure de la voie ou nécessitant une occupation du domaine public sont subordonnés à l'obtention d'une permission de voirie après l'instruction d'une demande à déposer auprès des Services Techniques situé 375/377 rue de Meaux – 93410 VAUJOURS (20141511190).

Accusé de réception en préfecture 093-269300372-20210929-21-361-AI Date de télétransmission : 29/09/2021 Date de réception préfecture : 29/09/2021

0 m<sup>2</sup>

0

Article 4: L'affichage des travaux est obligatoire sur chaque terrain. Un panneau de chantier visible du domaine public, dûment complété, doit être installé par le pétitionnaire ou le(s) propriétaires au démarrage des travaux et doit demeurer tout au long du projet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Vaujours, le 22 septembre 2021

Le Maire,

Dominique BAILLY,

Vice-président – Grand Paris Grand Est

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 424-7 du code de l'urbanisme. Elle est exécutoire à compter de sa notification au demandeur.

### INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT

- DROITS DES TIERS: La présente décision est notifiée sans préjudice du droit des tiers (notamment : obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage , règles figurant au cahier des charges du loussement ...) qu'il appartient au bénéficiaire de l'autorisation de respecter.
- VALIDITE : Les effets de la déclaration sont caducs si les travaux ne sont pas entrepris dans le délai de deux ans à compter de sa délivrance ou si les travaux sont interrompus pendant un délai supérieur à une année. Le décret n°2014-1661 du 29 décembre 2014 porte ce délai de validité à 3 ans à une déclaration intervenue au plus tard le 31 décembre 2015.
- AFFICHAGE: La décision de non opposition à la déclaration préalable ou l'arrêté de permis doivent être affichés sur le terrain par les soins du bénéficiaire, de manière visible de l'extérieur, dès sa notification. Les conditions de l'affichage sur le terrain sont définies par l'article R.424-15 et les articles A,424-15 à A.424-18 du code de l'urbanisme. Il faut retenir que l'affichage sur le terrain doit : être visible de l'extérieur, être réalisé des notification de l'arrêté pendant toute la durée du chantier, mentionner l'obligation prévue à peine d'irrecevabilité par l'article R.600-1 de notifier tout recours administratif ou contentieux à l'auteur de la décision ainsi qu'à son bénéficiaire.
- DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Le délai de recours contentieux des tiers est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de DEUX MOIS d'affichage sur le terrain du présent panneau (art, R. 600-2 du code de l'urbanisme).

Le bénéficiaire d'une décision qui désire la contester peut saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à compter de la notification de la décision ou de l'arrêté contestés. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou d'un recours

hiérarchique le Ministre chargé de l'urbanisme ou le Préfet pour les permis délivrés au nom de l'Etat.

Cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui commencera à courir soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. « Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyenscossessible filo per orbre citie Internet

www.telerecours.fr » ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGES: Elle doit être souscrite par le pétitionnaire dès le début le saigne de la propertie de la contraction de la pénales sauf s'il construit pour lui-même ou sa proche famille.



# Déclaration préalable



à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

	The state of the s					
<ul> <li>Vous réalisez des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade).</li> <li>Vous construisez une annexe à votre habitation (piscine, abri de jardin, garage).</li> <li>Vous édifiez une clôture.</li> <li>Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.</li> </ul>	La présente demande a été reçue à la mairie  MAIRIE DE VAUJOURS SEINE SAINT-DENIS  Dossier transmis à la Mairie et signification de la mairie et significati					
vable des taxes d'urbanisme le cas échéant. Dans le cas de décl fiche complémentaire «Autres demandeurs». Les décisions prises par l'administration seront notifiées au déc rants, qui seront co-titulaires de la décision de non-opposition e						
Vous êtes un particulier Madame Monsieu	ır 🗆					
Nom:	Prénom :					
Date et lieu de naissance						
Date: Commune:						
Département : Pays :						
Vous êtes une pe						
Dénomination :						
N° SIRET: _7_9_9_1_5_3_2_8_3_0_0_0_4_6, Type de société (SA, SCI,): SARL						
	Raison sociale :					
	Type de société (SA, SCI,) : SARL  Vu pour être annexé					
N° SIRET: 7, 9, 9, 1, 5, 3, 2, 8, 3, 0, 0, 0, 0, 4  Représentant de la personne morale : Madame □ Monsieu	4 6 Type de société (SA, SCI,): SARL  Vu pour être annexé  Prénom la déclaration préalable					
N° SIRET: _7991_5328300004  Représentant de la personne morale : Madame □ Monsieu  Nom :	Vu pour être annexé  Prénom  10  11  12  13  14  15  16  17  17  18  19  19  10  10  10  10  10  10  10  10					
N° SIRET: 7, 9, 9, 1, 5, 3, 2, 8, 3, 0, 0, 0, 0, 4  Représentant de la personne morale : Madame □ Monsieu	Vu pour être annexé  Prénom  Ia déclaration préalable  003.074.2.1.0.0.0.5.7  Vaujours, le2.2.SEP. 2021					
N° SIRET: _79915328300004  Représentant de la personne morale : Madame ☐ Monsieu Nom :  2 - Coordonnées du déclarant Adresse : Numéro : Voi€	Vu pour être annexé  Prénom  Ia déclaration préalable  0.03.0742.10.0.57  Vaujours, le2.2.SEP. 2021					
N° SIRET: 7, 9, 9, 1, 5, 3, 2, 8, 3, 0, 0, 0, 0, 0, 0, 0, 0, 0, 0, 0, 0, 0,	Vu pour être annexé  Prénom  Ia déclaration préalable  0.03.0742.10.0.57  Vaujours, le2.2.SEP. 2021					
N° SIRET: 7, 9, 9, 1, 5, 3, 2, 8, 3, 0, 0, 0, 0, 4  Représentant de la personne morale: Madame ☐ Monsieu  Nom:  2 - Coordonnées du déclarant  Adresse: Numéro: Voic  Lieu-dit: Locali  Code postal	Vu pour être annexé  Prénom  Ia déclaration préalable  003.0742.10.0.0.5.7  Vaujours, le2.2 SFP. 2021					
N° SIRET: _79915328300004  Représentant de la personne morale : Madame ☐ Monsieu Nom :  2 - Coordonnées du déclarant Adresse : Numéro : Voic Lieu-dit : Locali Code postal Téléphone	Vu pour être annexé  Prénom la déclaration préalable  093.074.2.1.0.0.0.5.7  Vaujours, le2.2 SEP. 2021  Le Maire,  CRETTE L'AUJOURS L'indicatif pour le pays étranger :					
N° SIRET: _79915328300004  Représentant de la personne morale : Madame ☐ Monsieu Nom :  2 - Coordonnées du déclarant Adresse : Numéro : Voic Lieu-dit : Locali Code postal Téléphone Si le déclarant habite à l'étranger : Pays :	Vu pour être annexé  Prénom  la déclaration préalable  0.03.074.2.1.0.0.5.7  Vaujours, le2.2.SEP. 2021  Le Maire,  Président de Grand Paris Grand Fort					
N° SIRET: 7, 9, 9, 1, 5, 3, 2, 8, 3, 0, 0, 0, 0, 1.  Représentant de la personne morale : Madame ☐ Monsieu Nom :  2 - Coordonnées du déclarant  Adresse : Numéro : Voic  Lieu-dit : Locali  Code postal  Téléphone  Si le déclarant habite à l'étranger : Pays :  Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (au	Vu pour être annexé  Prénom la déclaration préalable  O 3 0 7 2 3 5 P 2021  Le Waite  CRETTE DE Saint Président de Grand Paris Grand-Est  atres que les décisions) soient adressés à une autre personne,					
N° SIRET: 7, 9, 9, 1, 5, 3, 2, 8, 3, 0, 0, 0, 0, 1  Représentant de la personne morale: Madame ☐ Monsieu Nom:  2 - Coordonnées du déclarant  Adresse: Numéro: Voi€  Lieu-dit: Locali  Code postal ↑ ¬ ¬ ¬ ¬ ¬ ¬ Cedex: ☐ Téléphone  Si le déclarant habite à l'étranger: Pays:  Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (au veuillez préciser son nom et ses coordonnées: Madame	Vu pour être annexé  Prénom  la déclaration préalable  Prénom  Vaujours, le					
N° SIRET: 7, 9, 9, 1, 5, 3, 2, 8, 3, 0, 0, 0, 0, 1.  Représentant de la personne morale : Madame ☐ Monsieu Nom :  2 - Coordonnées du déclarant  Adresse : Numéro : Voic  Lieu-dit : Locali  Code postal  Téléphone  Si le déclarant habite à l'étranger : Pays :  Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (au	Vu pour être annexé  In I prénom la déclaration préalable  Prénom la déclaration préalable  1003-077-2-1-0-0-5-7  Le Waite  CRETTE L'AUJOURNE L'Indicatif pour le pays étranger :  Le Waite  Le Wait					
N° SIRET: 7, 9, 9, 1, 5, 3, 2, 8, 3, 0, 0, 0, 0, 1  Représentant de la personne morale: Madame ☐ Monsieu Nom:  2 - Coordonnées du déclarant  Adresse: Numéro: Voi€  Lieu-dit: Locali  Code postal ↑ ¬ ¬ ¬ ¬ ¬ ¬ Cedex: ☐ Téléphone  Si le déclarant habite à l'étranger: Pays:  Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (au veuillez préciser son nom et ses coordonnées: Madame	Vu pour être annexé  Prénom  la déclaration préalable  Prénom  Vaujours, le					
Représentant de la personne morale : Madame Monsieur Nom :  2 - Coordonnées du déclarant Adresse : Numéro : Voic Lieu-dit : Localit Code postal Téléphone Si le déclarant habite à l'étranger : Pays :  Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (au veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame Nom :	Vu pour être annexé  Prénom  la déclaration préalable  Prénom  Vaujours, le					
Représentant de la personne morale : Madame Monsieur Nom :  2 - Coordonnées du déclarant  Adresse : Numéro : Voir Lieu-dit : Localii  Code postal  Téléphone  Si le déclarant habite à l'étranger : Pays :  Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (au veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame Nom :  OU raison sociale :	Vu pour être annexé  Prénom  Ia déclaration préalable  Ou pour être annexé  Ia déclaration préalable  Ia déclaration pré					
Représentant de la personne morale : Madame Monsieur Nom :  2 - Coordonnées du déclarant Adresse : Numéro : Voice Lieu-dit : Localit Code postal Téléphone Si le déclarant habite à l'étranger : Pays :  Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (au veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame Nom :  OU raison sociale : Adresse : Numéro : Voie :	Vu pour être annexé Prénom  la déclaration préalable  Ou pour être annexé Prénom préalable  Ou pour être annexé  La déclaration préalable  Ou pour être annexé  La déclaration préalable  Ou pour être annexé  La déclaration préalable  Prénom la déclaration préalable  Ou pour être annexé  La déclaration préalable  Ou pour être annexé  La déclaration préalable  Ou pour être annexé  La déclaration préalable  Prénom  Paul La déclaration préalable  Ou pour être annexé  La déclaration préalable  Ou pour être annexé  La déclaration préalable  Ou pour être annexé  La déclaration préalable  Prénom  Prénom la déclaration préalable  Pr					
Représentant de la personne morale : Madame Monsieur Nom :  2 - Coordonnées du déclarant  Adresse : Numéro : Voie Lieu-dit : Localii Code postal Téléphone Si le déclarant habite à l'étranger : Pays :  Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (au veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame Nom :  OU raison sociale : Adresse : Numéro : Voie : Lieu-dit : Localii	Vu pour être annexé Prénom  la déclaration préalable  Ou pour être annexé Prénom préalable  Ou pour être annexé  La déclaration préalable  Ou pour être annexé  La déclaration préalable  Ou pour être annexé  La déclaration préalable  Prénom la déclaration préalable  Ou pour être annexé  La déclaration préalable  Ou pour être annexé  La déclaration préalable  Ou pour être annexé  La déclaration préalable  Prénom  Paul La déclaration préalable  Ou pour être annexé  La déclaration préalable  Ou pour être annexé  La déclaration préalable  Ou pour être annexé  La déclaration préalable  Prénom  Prénom la déclaration préalable  Pr					

3 - Le terrain					
Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet. Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.					
Adresse du (ou des) terrain(s) Numéro : 179 Voie : RUE DE SAVOIE					
Lieu-dit : Localité : VAUJOURS					
Code postal: 9,3,4,1,0 BP: Cedex: Références cadastrales : (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 4)					
Préfixe: 0.0.0 Section: B. Numéro: 1.0.2.3					
Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 193					
Si ce terrain est situé dans un lotissement, cochez cette case   Cette donnée, qui est facultative, peut toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables.					
4 - Le projet					
4.1 - Nature de votre projet (cochez la ou les cases correspondantes)					
□Nouvelle construction  Type d'annexe créée : □ Piscine □ Garage □ Véranda □ Abri de jardin  Autre (précisez) : Vu pour être annexe					
Autre (précisez) :					
Travaux sur une construction existante  N° DP 093 074 21 C 0 0 5 7					
I I Evtension I I Surélévation I Création de niveaux supplémentaires					
Autre (précisez) : Voir courte description du projet					
□Clôture □Clôture					
Courte description de votre projet (facultatif) :					
Mise en place d'isolation thermique depuis l'extérieur de la maison par l'installation de partieur de pouve de partieur de la maison par l'installation de partieur de partieur de partieur de partieur de l'enduit extérieur expansé (PSE) d'une épaisseur de 14 cm sur les différentes façades extérieures du bâtiment. A rexcéption de de l'enduit extérieur RAL : 1013 - Blanc perlé. Le type de l'enduit sera taloché.					
Votre projet concerne : ☑ votre résidence principale ☐ votre résidence secondaire					
4.2 - Surfaces de plancher (vous pouvez vous aider de la fiche d'aide pour le calcul des surfaces)					
Si votre projet modifie la surface de plancher, indiquez :					
• la surface de plancher existante : • la surface de plancher créée : 0					
• la surface de plancher supprimée : 0					
5- Informations pour l'application d'une législation connexe					
Indiquez si votre projet :  déroge à certaines règles de construction et met en œuvre une solution d'effet équivalent au titre de l'ordonnance n° 2018-937 du 30 octobre 2018 visant à faciliter la réalisation de projets de construction et à favoriser l'innovation relève de l'article L.632-2-1 du code du patrimoine (avis simple de l'architecte des Bâtiments de France pour les antennes-relais et les opérations liées au traitement de l'habitat indigne)					
Indiquez si votre projet se situe dans les périmètres de protection suivants : (informations complémentaires)  se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable se situe dans les abords d'un monument historique					

Pour les déclarations portant sur un lotissement ou une division foncière non soumis à permis d'aménager, veuille autiliser de formulaire carefaure 13702.

Pour les déclarations portant sur d'autres constructions et travaux non soumis à permis de construire, veuillez utiliges 269300372;20210929.21,361,41

Date de l'éception préfecture : 29/09/2021

Date de réception préfecture : 29/09/2021

### 6 - Engagement du déclarant

J'atteste avoir qualité pour faire cette déclaration préalable. (Vous pouvez déposer une déclaration si vous êtes propriétaire ou co-indivisaire du terrain ou si vous avez l'autorisation ou un mandat du ou des propriétaires).

Je soussigné(e), auteur de la déclaration préalable, certifie exacts les renseignements fournis.

J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le code de la construction et de l'habitation.

Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette déclaration préalable serviront, en cas de création de surfaces nouvelles, au calcul des impositions prévues par le code de l'urbanisme.

À	CRETEIL
Le	.09/09/2021
	Signature du (des) déclarant(s)

Votre déclaration doit être établie en deux exemplaires signés et doit être déposée à la mairie du lieu du projet. Vous devrez produire :

- un exemplaire signé supplémentaire, si votre projet se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou se voit appliquer une autre protection au titre des monuments historiques ;

- un exemplaire signé supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé, un site inscrit ou une réserve naturelle ;

- deux exemplaires signés supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

vu pour être annexe a pa déclaration préalable

Vaujours, le......2.2..SEP...2021......

Bass

Saint dominique BAILLY

ಾಕಿ de Grand Paris Grand-Est

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Accusé de réception en préfecture : 1703326393379267262024586 LACONTRE : Date de télétransmission : 29/09/2021
Date de réception préfecture : 29/09/2021



# Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions pour une déclaration préalable

à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

### Informations nécessaires en application de l'article R. 431-5 du code de l'urbanisme

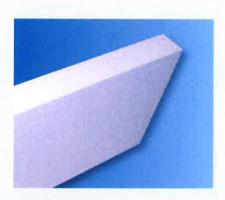
Cette déclaration sert de base au calcul des impositions dont vous êtes éventuellement redevable au titre de votre projet. Remplissez soigneusement les cadres ci-dessous et n'oubliez pas de joindre le cas échéant les documents complémentaires figurant au cadre 4. Cela peut vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables. Conservez soigneusement les justificatifs afférents à vos déclarations. Ils pourront vous être demandés ultérieurement.

ت	Dpt Commune Année	U U U U U U U U U U U U U U U U U U U	ier	
1 - Renseignements concern	nant les constructions ou les	aménageme	ents	- W. S. K. S.
1.1 - Les lignes ci-dessous doive	ent être obligatoirement renseignée	s, quelle que s	oit la nature de la c	construction
Surface taxable créée des locaux clos et Surface taxable démolie de la (ou des) co	s construction(s), hormis les surfaces de static couverts (2 bis) à usage de stationnement : onstruction(s) : .0	0	m²	
1.2.1 - Création de locaux destiné		(4)		
Dont :		Nombre de logements créés	Surfaces créées (1) hormis les sur- faces de station- nement closes et couvertes (2 bis)	Surfaces créées pour le station- nement clos et couvert (2 bis)
	Ne bénéficiant pas de prêt aidé (3)			
Locaux à usage d'habitation	Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS (4)			
principale et leurs annexes (2)	Bénéficiant d'un prêt à taux zéro (PTZ) (5)			
	Bénéficiant d'autres prêts aidés (PLUS, LES, PSLA, PLS, LLS) (6)			
Locaux à usage d'habitation secon	daire et leurs annexes (2)	0	0	0
1.2.2 - Extension (8) de l'habitati couvert	on principale, création d'un bâtime	nt annexe à ce	tte habitation ou d'	un garage clos et
Pour la réalisation des ces travaux, Oui  Non  Si oui, lequel ?	bénéficiez-vous d'un prêt aidé (5) (6)	?		
Quelle est la surface taxable (1) existante?m² Quel est le nombre de logements existants ?				existants ?
Quelle est la surface taxable démo	lie? <sup>0</sup> m²	Vu pour être annexe		
1.2.3 Création d'abris de jardin, de pigeonniers et colombiers  à la déclaration préalable				
Quelle est la surface taxable (1) creee ?				
<ul> <li>1.3 - Autres éléments créés sour</li> <li>Nombre de places de stationnemer</li> <li>Superficie du bassin intérieur ou ex</li> </ul>	nis à la taxe d'aménagement DE VA nt non couvertes ou non closes (10) a térieur de la piscine, créée par le la	4	e Waire,	m².
Superficie des panneaux photovolta  1.4 – Redevance d'archéologie p	1700	Dew Domin	nique BAILLY de Grand Paris G	rand-Est
Votre projet fait-il l'objet d'un (ou d	<u> </u>			1
	Oui 🔲 Non 🔲			

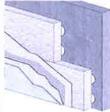
1.5 – Cas particuliers						
Les travaux projetés sont-ils réalisés suite à des prescriptions résultant d'un Plan de Prévention des	s Risques naturels					
technologiques ou miniers?	rasques natureis,					
La construction projetée concerne t-elle un immeuble classé parmi les monuments historiques ou ir	oscrit à l'inventaire					
des monuments historiques ? Oui Non	iooni di inivonidino					
2 - Documents pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favoi	robles					
2 - Documents pouvant vous permettre de benencier à impositions plus lavoi						
Pièces	Nombre d'exemplaires à fournir					
Si votre projet se situe dans une opération d'intérêt national et que vous pensez bénéficier de l'exc l'article L. 331-7 4° (opération d'intérêt national) du code de l'urbanisme						
F6. L'attestation de l'aménageur certifiant que ce dernier a réalisé ou réalisera l'intégralité des travaux mis à sa charge (articles R. 331-5 et R. 431-23-1 du code de l'urbanisme)	1 exemplaire par dos- sier					
Si votre projet se situe dans un périmètre de projet urbain partenarial et que vous pensez bénéfic à l'article L. 331-7 6° (projet urbain partenarial) du code de l'urbanisme :	·					
F7. Copie de la convention de projet urbain partenarial (article R. 431-23-2 du code de l'urbanisme)	1 exemplaire par dos- sier					
Si vous faites une reconstruction suite à une destruction ou suite à une démolition ou suite à un sinistre et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 8° du code de l'urbanisme :						
F8. La justification de la date de la destruction, de la démolition ou du sinistre	1 exemplaire par dos- sier					
F9. En cas de sinistre, l'attestation de l'assureur, que les indemnités versées en réparation des dommages ne comprennent pas le montant des taxes d'urbanisme	1 exemplaire par dos-					
Si votre projet affecte le sous-sol et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 524-6 du code du patrimoine (19) :						
F10. L'attestation de paiement d'une redevance d'archéologie préventive au titre de la réalisation	1 exemplaire par dos-					
d'un diagnostic suite une demande volontaire de fouilles, ou au titre de la loi du 1er août 2003	sier					
3 - Autres renseignements						
(Informations complémentaires et justificatifs éventuels (notamment l'attestation bancaire au prêt à	taux zéro, si la collectivité a					
délibéré l'exonération facultative correspondante) pouvant vous permettre de bénéficier d'imposition	s plus favorables)					
	II W TOLK BURN					
Si à échéance de vos taxes vous n'habitez plus à l'adresse figurant sur la demande d'autoris l'adresse d'envoi des titres de perception	ation, merci de renseigner					
Nouvelle adresse : Numéro : Voie :						
Lieu-dit : Localité :						
Code postal :						
Si le déclarant habite à l'étranger : Pays : Division territoriale :						
à la déclaration préalable						
Various to a copy copy						
Date 09/09/2021 Vaujours, le						
Nom et Signature du déclarant						
Te Saint Denis						
Dominique BAILLY	WITH STATE OF THE					
de Grand Paris Grand-Est						

### Les solutions support d'enduit mince ou épais avec isolation

## **Knauf Therm ITEx Th38 SE** Knauf Therm ITEx Th38 SE FM+



### Applications recommandées par Knauf



PCO: Pose Collée



Autre application



PFM : Pose Fixation Méconique - FM+

- m Knouf Therm ITEx Th38 SE :
- 1200 x 600 x épaisseurs 20 à 300 mm M Knauf Therm ITEx Th38 SE FM+:
- 500 x 500 x énnisseurs 60 à 200 mm (autres dimensions sur consultation)

### Bords :

Dimensions:

- m Knauf Therm ITEx Th38 SE : droits
- m Knauf Therm ITEx Th38 SE FM+ : rainurés 4 chants (autres bords sur consultation)

### Finitions: sur demande

- Panneoux avec bossages en U ou en V
- Panneaux cintrés sur mesure

### Réaction au feu :

- Euroclasse E selon PV CSTB n° RAO8-0113
- M1 selon attestation de maintien CSTB n° RA15-0015

Knauf utilise pour la fabrication des panneaux Knauf Therm ITEx Th38 SE et Knouf Therm ITEx Th38 SE FM+ des motières premières certifiées par le LNE, comme requis par

### Masse combustible mobilisable

■ 0,7 MJ/m²/mm d'époisseur

### Performances thermiques:

- m Knauf Therm ITEx Th38 SE :
- certificat ACERMI nº 03/007/178
- m Knauf Therm ITEx Th38 SE FM+ :

certificat ACERMI nº 03/007/180

Marquage CE selon l'annexe ZA de la norme NF EN 13163

### Sécurité incendie

Utiliser les bandes de protection incendie Knauf PLB / FKL C2 / FKLL (cf. p. 28) en complément de gamme.

m Mise en œuvre

22

FAÇADIER/PEINTRE/BARDEUR 2015

### Le produit : présentation

Panneau isolant de polystyrène expansé et découpé dans des blocs de Knauf Therm blanc, spécialement dédié à la réalisation de l'isolation thermique par l'extérieur de murs en maçonnerie, en béton ou à ossature bois, recevant directement un enduit armé d'un treillis. Ces isolants sont intégrés aux Avis Techniques ou aux Agréments Techniques Européens (ATE) et Documents Techniques d'Applications (DTA) des détenteurs de systèmes d'enduit.

### Le produit : pour quoi faire ?

- Meuf et rénovation
- Maisons individuelles, bâtiments d'habitations collectives et tertiaires, ERP, bâtiments industriels

### Le produit : description

Il est constitué de polystyrène expansé blanc découpé dans des blocs moulés après stabilisation. Les panneaux sont :

📾 à chants droits pour le Knauf Therm ITEx Th38 SE

a chants rainurés pour le Knauf Therm ITEx Th38 SE FM+

Vu pour être annexé à la déclaration préalable NBP 093 074 21 c

Vaujours, le.....**2.2**. SEP. 2021.....

LES PASS KNAUF

Saint-Commingue BAILLY

- + Format de 1200 x 600 mm permettine de Grand Haris Grand-Est chantier et de diminuer le nombre de chevilles dans les solutions « calées chevillées », compatible avec le format des laines de roche
- Caractéristiques d'isolation thermique certifiées par l'ACERMI
- Performances thermiques qui répondent au-delà de la RT 2012
- Traitements des ponts thermiques des planchers et des refends
- 💠 Jusqu'à 10 fois plus léger que des panneaux de laine minérale

## Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE)

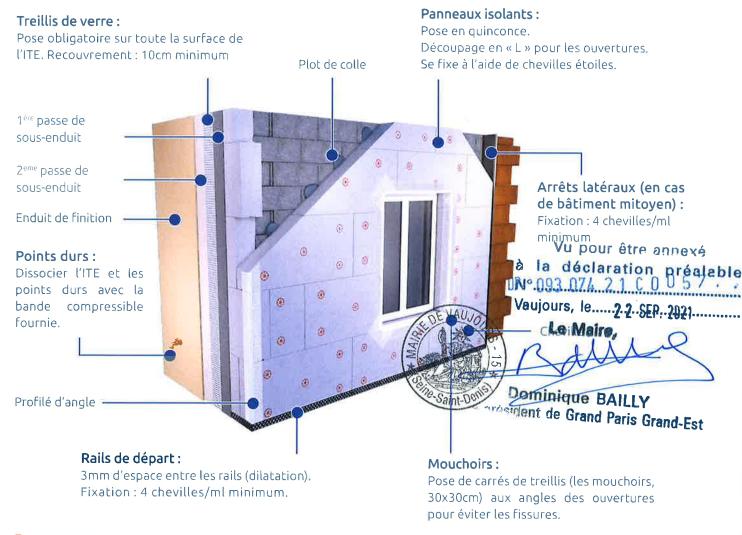
Guide de mise en œuvre

### Avant de commencer

Le support doit être propre, plan et résistant.

### Mise en œuvre





### Remarques

Pour les zones sismiques 3 et 4, la masse surfacique du système ne doit pas dépasser 25kg/m². Pensez à traiter la partie supérieure de votre ITE ainsi que les soubassements de manière adaptée.

Afin d'obtenir la garantie fournisseur pour votre mise en œuvre, veillez à prendre les articles d'une même marque.

### Normes et DTU

DTU 45.3 Bâtiments isolés thermiquement par l'extérieur Eurocode 8 - Calcul des structures pour leur résistance aux séismes Mandat spécial de représentation pour les démarches administratives relatives à la mise en place d'une isolation par l'extérieur de bâtiment.

Vu pour être annexé **LE MANDANT** васні в à la déclaration préalable N<sup>8P</sup> 093 074 21 0 0 57. M., Mme, MIIE ..... Domicilié . 179 RUE DE SAVOIE Vaujours, le....7.2.5EP..2021..... 9 3 4 1 0 VAUJOURS **LE MANDATAIRE** Le mandant constitue pour son mandataire : ominique BAILLY sident de Grand Paris Grand-Est MAIL ADMINISTRATIF: Auquel il donne pouvoir, pour lui et en son nom : D'effectuer toutes démarches administratives relatives à la réalisation d'une isolation par l'extérieur à l'adresse indiquée ci-dessus auprès de : o La mairie concernée pour la déclaration préalable de travaux. Exiger toutes justifications, se faire remettre tous titres et pièces, en donner décharge. Effectuer toute démarche, faire toute déclaration, émettre et signer tout acte et faire le nécessaire à l'objet du présent mandat. Le mandataire devient l'interlocuteur de la mairie du lieu d'installation pour toutes les étapes de la mise en place des matériaux isolants. A ce titre, il est seul destinataire des documents relatifs à l'urbanisme. Fait à : VAUJOURS Le: 0 2 / 0 9 / 2 0 2 1 Le mandant : Le mandataire :

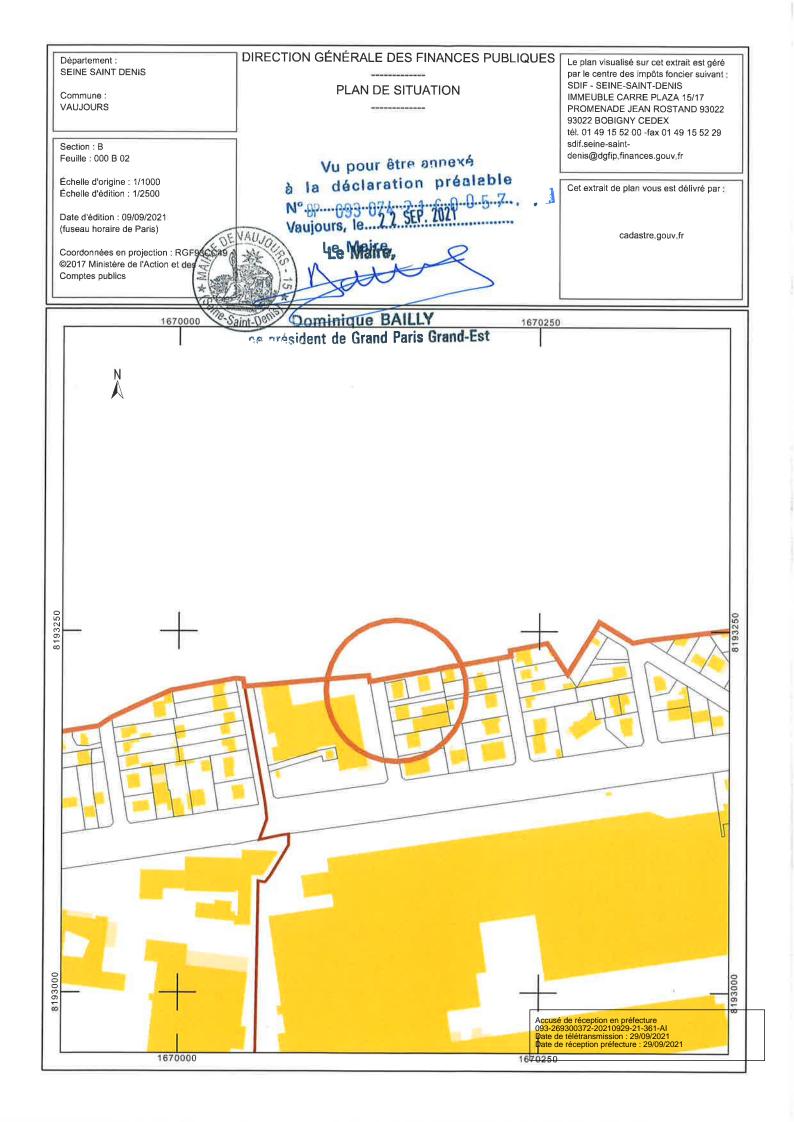
Signature et cachet

Veception en préfecture .0372-20210929-21-361-Al Jue télétransmission : 29/09/2021 Late de réception préfecture : 29/09/202

Signatu

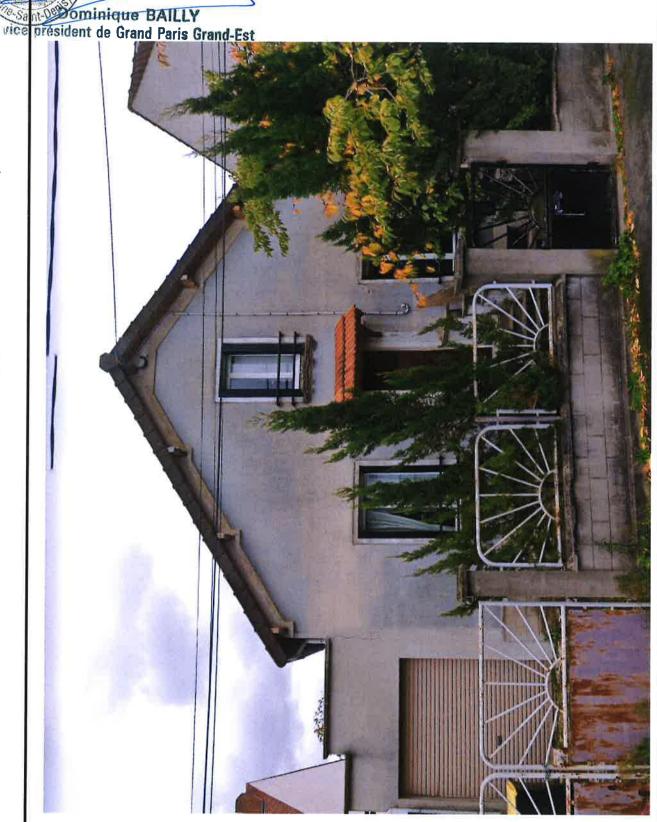


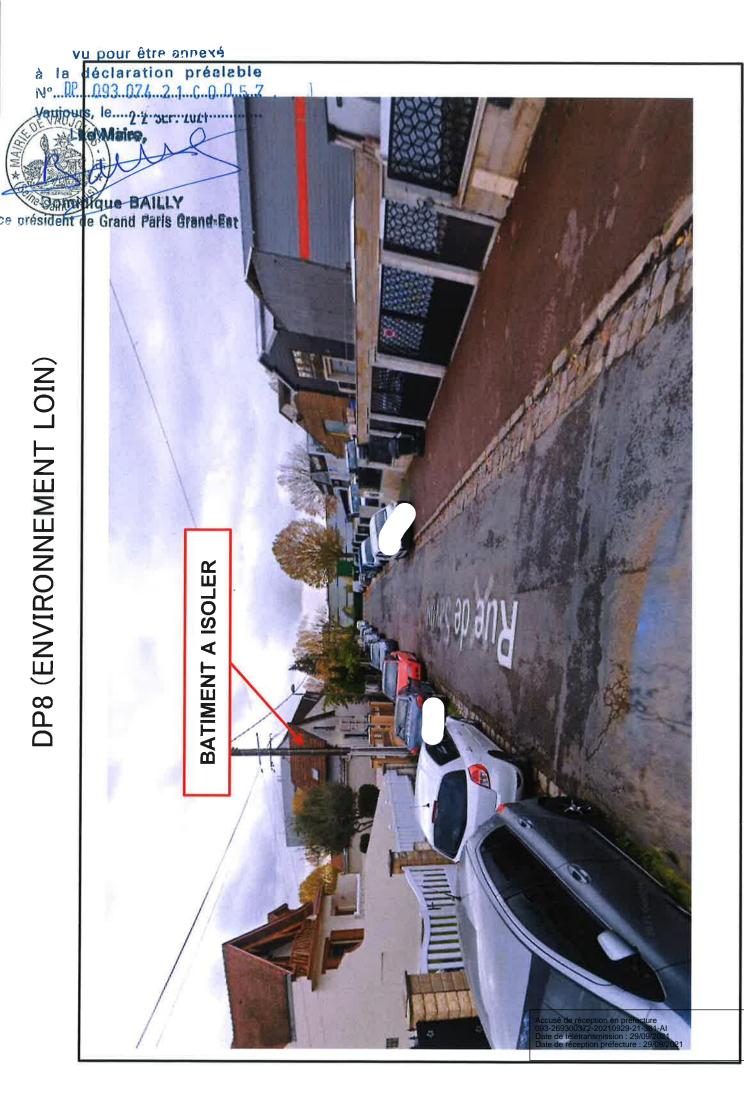
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES [ Département : Le plan visualisé sur cet extrait est géré SEINE SAINT DENIS par le centre des impôts foncier suivant : SDIF - SEINE-SAINT-DENIS EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL Commune: IMMEUBLE CARRE PLAZA 15/17 **VAUJOURS** PROMENADE JEAN ROSTAND 93022 93022 BOBIGNY CEDEX tél. 01 49 15 52 00 -fax 01 49 15 52 29 SURFACE A ISOLER sdif,seine-saint-Section: B denis@dgfip\_finances\_gouv\_fr Feuille : 000 B 02 SURFACE A RAVALER Echelle d'origine : 1/1000 Cet extrait de plan vous est délivré par : Échelle d'édition : 1/200 LA DISTANCE ENTRE LES FACADES A Date d'édition : 09/09/2021 ISOLER ET LES LIMITES SEPARTIVES (fuseau horaire de Paris) VOISINE : MOINS 14 CM APRES TRAVAUX cadastre.gouv.fr Coordonnées en projection : RGF93CC49 Vu pour être annexé ©2017 Ministère de l'Action et des à la déclaration préptable. Comptes publics Vaujours, le..... 4. Waire Dominique BAILLY vice président de Grand Paris Grand-Est Distance: 4,40 m Distance 2,70 m 314 Accusé de réception en préfecture 093-269300372-20210929-21-361-Al Date de télétransmission : 29/09/2021 Date de réception préfecture : 29/09/2021 1670140



Vu pour être annexé à la déclaration préalable

Le Maire,





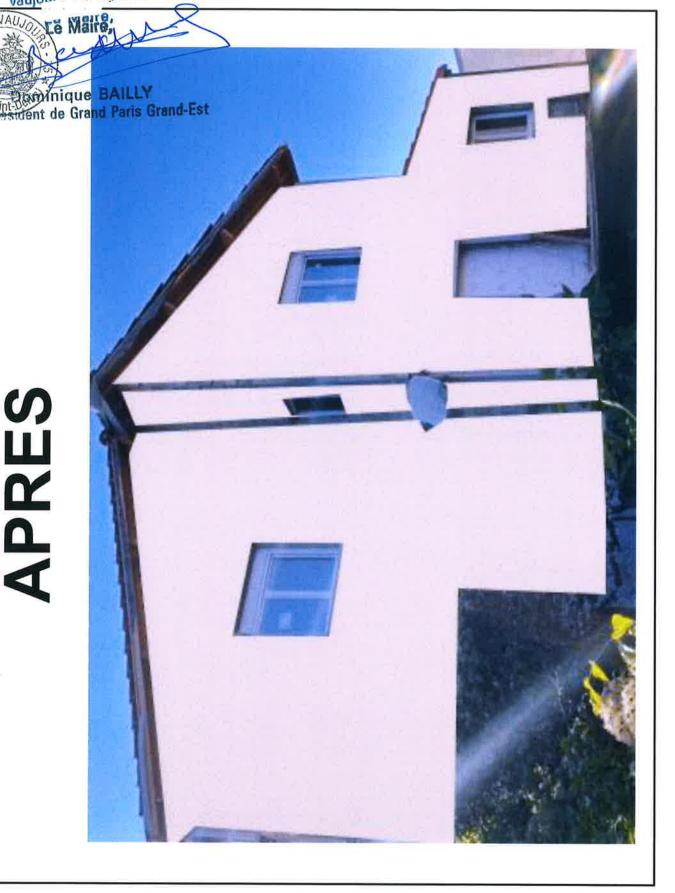


Accusé de réception en préfecture 093-269300372-20210929-21-361-Al Date de télétransmission : 29/09/201

Vu pour être annexé à la déclaration présiable N° DP 193 074 21 C 0 0 5 7 Vaujoure la 22 Str. 2021

APRES

DP 4 / DP 6 (FAÇADE A ISOLER)



Vu pour être annexé à la déclaration préalable

Le Maire,

maique BAILLY
de Grand Paris Grand-Est

# DP 4 / DP 6 (FAÇADE A ISOLER) AVANT



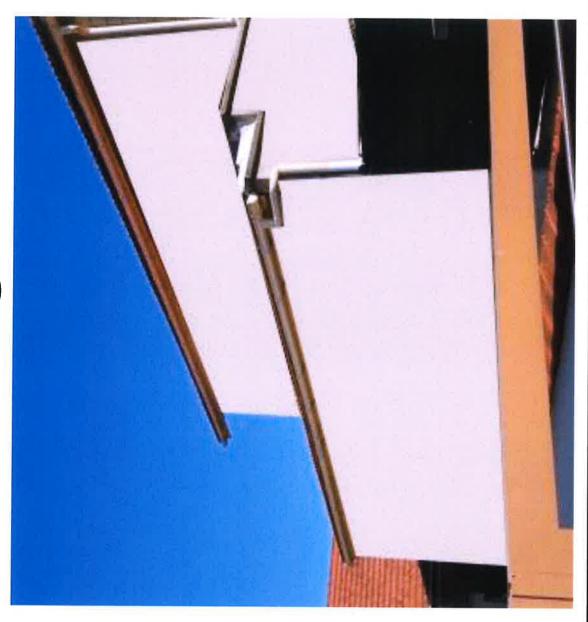
Vu pour être annexé

la déclaration préalable

N° 112 000 277 SEP120210 0 5 7.

vice président de Grand Paris Grand-Est

DP 4 / DP 6 (FAÇADE A ISOLER)



N° DP 093 074 2 1 C 0 U Nations, le. 2 2 SEP. 2021

e Maire,

Dominique BAILLY

ésident de Grand Paris Grand-Est

# AVANT



DP 4 / DP 6 (FAÇADE A ISOLER )

la déclaration présibble

vice président de Grand Paris Grand-Est

# APRES



Accusé de réception en préfecture 093-269300372-20210929-21-361-Al

